ABIODIS GUYANE

Société par actions simplifiée au capital de 6 491 120 euros
Siège social : 97313 SAINT GEORGES DE L'OYAPOCK
Piste de saut MARIPA, lieudit « Forêt Est Piste Maripa »
RCS CAYENNE TMC 537 458 051

TEXTE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

PREMIERE DECISION : APPROBATION DES COMPTES

Connaissance prise du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,

L'associé unique,

(i) approuve les comptes dudit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, se soldant par une perte comptable de **5 847 409 euros** ;
(ii) constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'il n'y a aucune dépense non déductible de l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39-4 du même code ;
(iii) donne au Président quitus de l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DES RESULTATS

Connaissance prise du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,

L'associé unique,

(i) décide, sur proposition du Président, d'affecter le résultat comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2024, se soldant par un résultat de **– 5 847 409 euros**, en Report à Nouveau.
(ii) prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du C.G.I., qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION : MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'associé unique décide de renouveler le mandat de KPMG SA Tour Eqho 2 avenue Gambetta 92066 Paris La Défense Cedex, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices soit à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

QUATRIEME DECISION : POURSUITE DE L'ACTIVITE

L'associé unique décide de la poursuite de l'activité malgré la perte de la moitié du capital.
L'associé unique procèdera à une recapitalisation avant la fin de l'exercice 2025.

CINQUIEME DECISION : DELEGATION DE POUVOIRS

L'associé unique, donne tous pouvoirs au Président, avec faculté de subdélégation, à l'effet de transcrire la présente délibération sur le registre des assemblées, de certifier cette transcription, pour effectuer ou faire effectuer les formalités afférentes, et plus généralement d'en délivrer copie pour extrait de copie certifiée par ses soins.

ABIODIS GUYANE

Société par actions simplifiée au capital de 6 491 120 euros
Siège social : 97313 SAINT GEORGES DE L'OYAPOCK
Piste de saut MARIPA, lieudit « Forêt Est Piste Maripa »
RCS CAYENNE TMC 537 458 051

EXTRAIT PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2024

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DES RESULTATS

Connaissance prise du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,

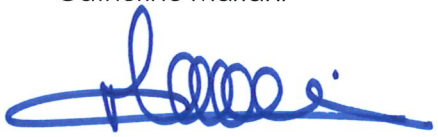
L'associé unique,

(i) décide, sur proposition du Président, d'affecter le résultat comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2024, se soldant par un résultat de **– 5 847 409 euros**, en Report à Nouveau.

(ii) prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du C.G.I., qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée

Le Président
Catherine Mariani



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	4 366 116		4 366 116	4 352 379
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires	**4 366 116**		**4 366 116**	**4 352 379**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			4 000	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			470	148
	Total des produits d'exploitation (1)			**4 370 585**	**4 352 528**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 788 772	1 623 017
	Variation de stock			(439 906)	(243 143)
	Autres achats et charges externes			2 269 400	2 213 153
	Impôts, taxes et versements assimilés			36 807	19 460
	Salaires et traitements			730 327	719 570
	Charges sociales du personnel			25 663	35 317
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 393 717	1 300 789
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			1 765 000	2 002 000
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			40 046	40 420
	Total des charges d'exploitation (2)			**7 609 825**	**7 710 583**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(3 239 239)**	**(3 358 056)**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(3 239 239)**	**(3 358 056)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	267 424	361 731
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**267 424**	**361 731**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 474 000	2 074 000
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 478 344	1 777 615
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**2 952 344**	**3 851 615**
	RESULTAT FINANCIER	**(2 684 920)**	**(3 489 883)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(5 924 159)**	**(6 847 939)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		79 129
	Sur opérations en capital	186 495	430 436
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**186 495**	**509 565**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	4 745	
	Sur opérations en capital		272 481
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	105 000	20 000
	Total des charges exceptionnelles	**109 745**	**292 481**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**76 750**	**217 084**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		(94 500)
	TOTAL DES PRODUITS	**4 824 505**	**5 223 824**
	TOTAL DES CHARGES	**10 671 914**	**11 760 179**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(5 847 409)**	**(6 536 354)**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **27 129 443** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 824 505** euros et un total **charges** de **10 671 914** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-5 847 409** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation, en raison du soutien financier du groupe.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Faits marquants de l'exercice et événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La société, depuis la mise en service industrielle au 28 octobre 2021, poursuit son plan de marche de production d'électricité par la biomasse locale.

La Commission de Régulation de l'Energie (CRE) a publié sa déliberation en avril 2025 révisant le prix de l'énergie.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accesoires) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrit pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Les différents coûts engagés dans le cadre de la réalisation de l'unité de biomasse ont été portés à l'actif, sous les rubriques Constructions et Installations Techniques. Cette activation a été réalisé dans le respect des articles 211-1 et 211-2 du règlement ANC 2014-03 précisant les critères d'activation et la notion d'avantage futur.

L'art. 213-9 du règlement ANC 2014-03 dispose que les coûts d'emprunt pour financer

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

l'acquisition ou la production d'un actif éligible, immobilisation incorporelle, corporelle ou stock, peuvent être inclus dans le coût de l'actif lorsqu'ils concernent la période de production de cet actif, jusqu'à la date d'acquisition ou de récption définitive. En application de cette disposition, les coûts d'emprunt ont été activés.

Conformément aux dispositions du Plan Comptable Général, un test de dépréciation est réalisé lorsque survient un indice de perte de valeur.

A la clôture de l'exercice 2024, une dépréciation des immobilisations corporelles (composées quasi exclusivement par l'usine et la biomasse de production d'électricité implantée sur la commune de Saint Georges de l'Oyapock) a été constituée au regard des perspectives de rentabilité future de la société, pour un montant de 9 356 milliers d'euros au terme d'un calcul actuariel des flux financiers futurs et en considération qu'il n'a pu être démontré que la valeur vénale serait supérieure à la valeur d'utilité ainsi calculée.

Cette valeur d'utilité est confortée par une valorisation des flux de trésorerie reposant sur des hypothèses d'activité et de consommation d'électricité de la commune fournies par les services publics de l'énergie ainsi que par les prix de vente de l'électricité (dont la révision de la Prime pour la Puissance Garantie (PPG) et du prix Proportionnel de l'Energie (PPE)) tels que determinés par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) dans sa délibération d'avril 2025.

Mode d 'amortissement et durée d'amortissement utilisées:

Libelle	*Mode d'amortissement*	*Durée d'amortissement*
Logiciels	Linéaire	8 à 15 ans
Agencement et aménagement	Linéaire	5 à 10 ans
Construction usine	Linéaire	1 à 25 ans
Inst. générale Agenc.	Linéaire	5 à 15 ans
Centrale Biomasse	Linéaire	1 à 25 ans
Instalations téchniques	Linéaire	1 à 25 ans
Matériel et outillage industriel	Linéaire	5 à 15 ans
Inst.Général.agenc.div.	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

Stocks et en cours

Les matières et consomables ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

La valorisation totale brute a été déterminée de la façon suivante au 31.12.2024 :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

- Matières Premières : 830.628 €
- Consommables d'usine : 34.235 €
- Pièce de rechange : 241.096.14 €

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Délai d'ancienneté des créances clients :

Montant Total	de 0 à 30 jours	de 31 à 60 jours	de 61 à 90 jours	de 91 à 120 jours	plus de 120 jours
337.230,08 €	337.230,08€	-	-	-	-

Délai d'ancienneté des dettes fournisseurs :

Montant Total	de 0 à 30 jours	de 31 à 60 jours	de 61 à 90 jours	de 91 à 120 jours	plus de 120 jours
908.789,89 €	419.020,26 €	358.504,20 €	131.265.43 €		

Personnels

Effectif Total	Dont Femme	Heures Annuelles	Salaire Brut	Part Patronale	Coût Horaire
15	2	28.518	663.782,17 €	21.664,89 €	24,03 €

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Titres de participation

La valeur brute des titres de participation est constituée par leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est notamment déterminée au regard des perspectives de résultat des entités concernées.

Les filiales étant contrôlées de manière exclusive, avec un pourcentage de détention de 100% sur chacune d'entre elles, les titres ont été évalués par équivalence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les capitaux propres retraités majorés de l'écart d'acquisition ont une valeur globale inférieure au prix d'acquisition.

Une provision a donc été constituée sur les titres pour un montant global de 11.613.100 €, dont 1.474.000 € de dotation de provision au cours de cet exercice.

Une provision pour risque et charges de 1.099.000 € a été constituée à la clôture des comptes pour tenir compte de certains risque contractuels dont 105.000 €. de dotation sur l'exercice.

Emprunt et dettes financières

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une convention de crédit de 12.2 Millions d'euros et de Crédit relais Crédit d'impôt de 4 Millions d'euros a été signée en Juin 2018.

Au 31 décembre 2024, le montant total des tirages est le suivant :

- Au titre du crédit long terme : 12.2 millions d'euros, présentant un solde de 9.353.333K € à la clôture .

Les intérêts d'emprunts ont été servis pour 450.887,63 € vis à vis des banques et 1.027.426,52 € vis à vis des comptes courants.

Cette convention de crédit est assortie de différents engagements décrits plus bas.

Soutien des associés

Une convention d'avance en compte courant a été mise en place avec les principaux associés, elle prévoie la couverture des besoins en trésorerie d'Abiodis Guyane dans le cadre du fonctionnement de la Centrale biomasse, tel que cela a été requis dans la convention de crédit précitée.

Engagements hors bilan

Engagements donnés

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Dans le cadre de la convention de Crédit de 12.2 Millions d'€ et de Crédit relais Crédit d'impôt de 4 Millions d'€ signée en 2018 les engagements et garanties suivants ont été donnés :

- Nantissement des titres des Filiales Sefeg et Scierie de l'Oyapock
- Hypothèque sur le terrain
- Cession Dailly des créances au titre des Crédits d'Impôts en faveur des investissements productifs neufs réalisés outre-mer dues ou à devoir
- Cession Dailly du contrat de rachat d'Electricité par EDF, du contrat EPC signé avec Snef et Energ Power, du Contrat d'Assistance à Exploitation signé avec Snef et Energ Power, du Contrat de Maintenance et de toute indemnité d'Assurance due en application des Polices afférentes à la construction de la centrale biomasse.
- Gage sans dépossession des principaux équipements de la centrale biomasse.

Fait à Cayenne, le 20/05/2025

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en **euros**	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	6 491 120				6 491 120
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	480				480
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(11 174 334)	(6 536 354)			(17 710 689)
Résultat de l'exercice	(6 536 354)	6 536 354		(5 847 409)	(5 847 409)
Subventions d'investissement	4 141 195			(186 495)	3 954 700
Provisions réglementées					
TOTAL	**(7 077 894)**			**(6 033 904)**	**(13 111 798)**

Date de l'assemblée générale
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 (7 077 894)
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif (7 077 894)
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (6 033 904)

Filiales et participations

1/0

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2024**

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS SEFEG	2 000 000	1 642 887	100,00	3 950 000	
SAS SCIERIE OYAPOCK	4 240 000	1 466 988	100,00	8 385 100	722 000
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS SEFEG			4 497 679	(282 938)	
SAS SCIERIE OYAPOCK			2 568 926	(673 346)	
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	266 273					266 273
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**266 273**					**266 273**
CORPORELLES	Terrains	85 936		29 415			115 351
	Constructions sur sol propre	7 187 746					7 187 746
	sur sol d'autrui instal. agenct aménagement	125 617		2 791			128 408
	Instal technique, matériel outillage industriels	20 666 534		415 572			21 082 107
	Instal., agencement, aménagement divers	48 256		237 038			285 294
	Matériel de transport	85 583					85 583
	Matériel de bureau, mobilier	39 010					39 010
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	270 485		294 509		564 995	
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**28 509 168**		**979 325**		**564 995**	**28 923 498**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	12 335 100					12 335 100
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	7 372					7 372
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**12 342 472**					**12 342 472**
	TOTAL	**41 117 913**		**979 325**		**564 995**	**41 532 243**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	46 323	22 392		68 715
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**46 323**	**22 392**		**68 715**
CORPORELLES	Terrains	413	4 516		4 929
	Constructions sur sol propre	1 247 183	329 867		1 577 051
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	6 916	20 839		27 756
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 989 821	981 159		2 970 980
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	11 247	17 995		29 242
	Matériel de transport	13 693	8 558		22 252
	Matériel de bureau, mobilier	13 263	8 390		21 653
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**3 282 537**	**1 371 325**		**4 653 862**
	TOTAL	**3 328 860**	**1 393 717**		**4 722 576**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	994 000	105 000		1 099 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**994 000**	**105 000**		**1 099 000**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles	7 591 000	1 765 000		9 356 000
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation	10 139 100	1 474 000		11 613 100
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**17 730 100**	**3 239 000**		**20 969 100**
	TOTAL GENERAL	**18 724 100**	**3 344 000**		**22 068 100**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	1 765 000	
	- financières	1 474 000	
	- exceptionnelles	105 000	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	7 372	7 372	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	741 165	741 165	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 072	3 072	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	228 977		228 977
	Taxes sur la valeur ajoutée	655	655	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	7 047 641	7 047 641	
	Débiteurs divers	3 649	3 649	
	Charges constatées d'avances	8 454	8 454	
	TOTAL DES CREANCES	**8 040 985**	**7 812 008**	**228 977**

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	9 353 333	813 333	3 253 333	5 286 667
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	951 139	951 139		
	Personnel et comptes rattachés	68 553	68 553		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 877	27 877		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	225 368	225 368		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 464	3 464		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	28 512 508	28 512 508		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**39 142 241**	**30 602 241**	**3 253 333**	**5 286 667**

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 813 333
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	324 556,00	20,0000	6 491 120,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**324 556,00**	**20,0000**	**6 491 120,00**

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		**403 935**
Autres créances clients		**403 935**
FACTURES A ETABLIR	*403 935*	

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2024
Total des Charges à payer		100 002
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**40 539**
FACTURES NON PARVENUES	*40 539*	
Dettes fiscales et sociales		**59 463**
CHARGES A PAYER PROV CP	*55 263*	
PROV CHARGES SOCIALES CP	*1 821*	
ETATS -CHARGES A PAYER	*1 935*	
Etat-Ch. à payer-TAXE D APRENTISSAGE	*443*	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		8 454	**8 454**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**8 454**

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2024**
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Stocks et En-cours

Etat exprimé en **euros**

	31/12/2024	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières	830 628	288 841	541 787	
Autres approvisionnements	275 331	377 212		101 881
TOTAL I	1 105 959	666 053	541 787	101 881
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en **euros**	31/12/2024	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
Résultat courant		(5 924 159)		(5 924 159)
Résultat exceptionnel (et participation)		76 750		76 750
Résultat comptable		**(5 847 409)**		**(5 847 409)**

(1) après retraitements fiscaux.

Evaluations fiscales dérogatoires

	31/12/2024
Résultat de l'exercice	(5 847 409)
Impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôts	(5 847 409)
Variation des provisions règlementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	**(5 847 409)**

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2024
ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	
ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	

Bilan Actif

	Etat exprimé en euros	31/12/2024 Brut	31/12/2024 Amort. et Dépréc.	31/12/2024 Net	31/12/2023 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	266 273	68 715	197 559	219 951
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	115 351	4 929	110 421	85 522
	Constructions	7 316 154	7 316 154		
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	21 082 107	6 615 632	14 466 475	17 144 978
	Autres immobilisations corporelles	409 886	73 146	336 740	134 645
	Immobilisations en cours				270 485
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	12 335 100	11 613 100	722 000	2 196 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	7 372		7 372	7 372
	TOTAL (II)	**41 532 243**	**25 691 676**	**15 840 567**	**20 058 953**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	1 105 959		1 105 959	666 053
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	741 165		741 165	793 312
	Autres créances	7 283 994		7 283 994	6 880 568
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 149 304		2 149 304	1 352 072
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	8 454		8 454	
	TOTAL (III)	**11 288 876**		**11 288 876**	**9 692 005**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**52 821 120**	**25 691 676**	**27 129 443**	**29 750 958**

(1) dont droit au bail			
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an		7 372	7 372
(3) dont créances à plus d'un an		228 977	

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	6 491 120	6 491 120
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	480	480
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(17 710 689)	(11 174 334)
	Résultat de l'exercice	**(5 847 409)**	**(6 536 354)**
	Subventions d'investissement	3 954 700	4 141 195
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**(13 111 798)**	**(7 077 894)**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	1 099 000	994 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**1 099 000**	**994 000**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 353 333	10 166 667
	Emprunts et dettes financières divers (3)	28 512 508	24 107 730
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	951 139	1 288 954
	Dettes fiscales et sociales	325 261	269 405
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		2 096
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**39 142 241**	**35 834 852**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**27 129 443**	**29 750 958**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(5 847 409,02)	(6 536 354,42)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	30 602 241	26 074 853
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

KPMG SA
Le Mirabeau
4 quai d'Arenc
Boulevard Jacques Saadé
13002 Marseille

Abiodis Guyane S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Exercice clos le 31 décembre 2024
Abiodis Guyane S.A.S.
Piste de saut Maripa - Lieu-dit Forêt Est Piste Maripa - 97313 Saint Georges de l'Oyapock

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
Le Mirabeau
4 quai d'Arenc
Boulevard Jacques Saadé
13002 Marseille

Abiodis Guyane S.A.S.

Piste de saut Maripa - Lieu-dit Forêt Est Piste Maripa - 97313 Saint Georges de l'Oyapock

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Associé unique de la société Abiodis Guyane S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abiodis Guyane S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des immobilisations corporelles et des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 27 juin 2025

KPMG SA



Fabien Seksik

Associé